



Charte d'engagement des partenaires membres

LA TEAM PRO

DOSSIER DE PRESSE
19 JUIN 2018 : SIGNATURE DE LA CHARTE

Contacts presse :

Ministère de la Cohésion des territoires : presse@cohesion-territoires.gouv.fr

Anah : myra.frapier@anah.gouv.fr



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT



LES MEMBRES DE LA TEAM PRO HABITER MIEUX

Institutionnels



Opérateurs de terrain



Acteurs associatifs



Energéticiens



Acteurs de la distribution



Représentants des entreprises et artisans du bâtiment



Acteurs de la copropriété



Acteurs du financement



Avec le soutien de



CONTEXTE

La lutte contre la précarité énergétique est une politique désormais pérenne réaffirmée dans le Plan Climat et dans le Plan concerté de rénovation énergétique des bâtiments présenté le 26 avril 2018.

L'objectif gouvernemental confié à l'Agence nationale de l'habitat (traitement de 75 000 logements par an sur le quinquennat) ancre de façon déterminante son action en faveur des ménages les plus précaires, au travers de son programme Habiter Mieux.

Encore 1,5 million de logements « passoires thermiques » sont habités par des ménages propriétaires à faible revenus¹ en France, exposant ces personnes à des situations d'inconfort thermique et de vulnérabilité économique.

OBJECTIF DE LA CHARTE

Mobiliser l'ensemble des métiers, les compétences et les réseaux des acteurs publics, associatifs et des entreprises au service de ces ménages pour les aider à s'engager dans un projet de travaux pour mieux se chauffer, réduire leurs factures et retrouver du confort.

**LUTTER CONTRE
LA PRÉCARITÉ
ÉNERGÉTIQUE,
C'EST UNE AFFAIRE
D'ÉQUIPE !**

¹ Revenus des 4 premiers déciles de la population



UNE CHARTE

4 AXES

13 ENGAGEMENTS



AXE

Identifier
et informer
les ménages



AXE

Prescrire à bon
escient les travaux
et les aides publiques
disponibles



AXE

Concevoir et
proposer les outils
de financements
complémentaires
aux aides



AXE

Encourager
la rénovation
énergétique en
copropriété

POURQUOI CETTE CHARTE ET QUELS SONT SES ENGAGEMENTS ?

Acteurs publics, associatifs et entreprises...

La Charte d'engagement de la Team Pro Habiter Mieux a pour ambition de fédérer tous ces professionnels dans la lutte contre la précarité énergétique. L'Anah et les partenaires signataires de la charte partagent l'objectif de permettre à 75 000 ménages de retrouver du confort énergétique, chaque année.



LES ENGAGEMENTS DE L'ANAH

L'Agence s'engage sur l'ensemble du territoire, avec les collectivités territoriales, à :

- Stabiliser ses règles d'attribution des aides
- Simplifier et dématérialiser ses processus pour faciliter l'accès aux aides du programme Habiter Mieux
- Soutenir toutes les démarches initiées par ses partenaires en faveur du déploiement du programme (expérimentations, innovations...)
- Favoriser les échanges d'information avec les membres de la Team Pro Habiter Mieux
- Organiser avec l'appui des services déconcentrés de l'État, délégations locales de l'Anah, toute action visant à faire connaître le programme Habiter Mieux
- Faciliter les procédures de paiement des aides financières accordées aux propriétaires



LES ENGAGEMENTS DES MEMBRES DE LA TEAM PRO HABITER MIEUX

Les partenaires s'engagent chacun en fonction de leurs champs d'action et compétences respectifs, de leurs moyens, de leur statut, à :

- Développer des actions pour aller à la rencontre des ménages
- Orienter et conseiller les ménages vers les solutions (techniques et financières) les plus adaptées à leurs profils, besoins et projet
- Faciliter les prises de décision, qu'elles soient individuelles ou collectives dans le cas des copropriétés
- Accompagner les ménages dans leur démarche de demande d'aides financières
- Développer des solutions de préfinancement des aides et de financement des restes à charge et optimiser les délais d'obtention des financements
- Optimiser la durée des chantiers et garantir la qualité des travaux
- Initier les ménages à l'usage de leurs nouveaux équipements et à leur entretien afin qu'ils maîtrisent leurs charges de chauffage et leurs charges d'exploitation



UNE CHARTE DE RÉSEAUX OPÉRATIONNELLS



Les membres de la Team Pro Habiter Mieux pourront proposer des conventions de partenariat avec l'Anah afin de définir des actions opérationnelles ayant vocation à être déclinées nationalement ou localement.

Les partenaires pourront le cas échéant et avec leurs réseaux respectifs élaborer, en lien avec les services déconcentrés de l'État, des partenariats avec les collectivités territoriales.

5 années d'engagement

2018 → 2022

La charte donnera lieu à des temps d'échanges et de rencontres annuelles organisées par l'Anah pour continuer d'animer la Team Pro Habiter Mieux et son esprit d'équipe.

LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE : L'ÉTAT AGIT

2018

→ 26 avril

Présentation du Plan de rénovation énergétique des bâtiments consacrant la résorption des passoires énergétiques. Un enjeu majeur pour le programme Habiter Mieux : rénover 75 000 logements par an.

.....

2017

→ 24 novembre

Lancement de la concertation du Plan de rénovation énergétique des bâtiments, dans le cadre du Plan Climat et de la Stratégie logement du Gouvernement. L'objectif de ce plan est d'accélérer la rénovation des bâtiments énergivores et mal isolés en faisant de la rénovation énergétique une priorité nationale.

→ 20 septembre

Annonce par le Premier ministre du Grand plan d'investissement (GPI) pour accélérer l'adaptation de la France aux enjeux du XXI^{ème} siècle. Ce grand plan renforce le programme Habiter Mieux de 1,2 milliard d'euros sur cinq ans.

→ 6 juillet

Lancement du Plan Climat pour accélérer la transition énergétique et climatique.

POUR QUE L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT AIT LES MOYENS D'ATTEINDRE SES OBJECTIFS



De 2011 à 2017, l'Anah a conçu et porté le programme Habiter Mieux dans le cadre du programme d'Investissements d'avenir dont les impacts positifs ont été évalués et soulignés par la Cour des Comptes. Ainsi, près de 250 000 logements ont pu bénéficier des aides du programme pour retrouver un confort thermique.



Le Grand plan d'investissement (GPI) annoncé par le Premier ministre en septembre 2017 puis le Plan Climat et le Plan de rénovation énergétique des bâtiments consacrent la priorité accordée à la lutte contre la précarité énergétique. Un nouveau Contrat d'objectifs et de performance et le renforcement du budget de l'Anah à hauteur de 1,2 milliard d'euros sur cinq ans permettent d'accélérer les objectifs du programme.

CONCRÈTEMENT ?

Ce sont 75 000 aides financières disponibles chaque année pour accompagner les ménages concernés.

POUR QUE LES MÉNAGES MODESTES ET TRÈS MODESTES DISPOSENT DE FINANCEMENT DE LEUR RESTE À CHARGE



La loi relative à la transition énergétique pour une croissance verte, promulguée en août 2015, prévoyait la création d'un fonds de garantie pour la rénovation énergétique.



Le Plan de rénovation énergétique des bâtiments présenté le 26 avril 2018 a annoncé la mise en œuvre du Fonds de garantie pour la rénovation énergétique (FGRE). L'arrêté publié le 28 avril 2018 le rend pleinement opérationnel. Ce fonds de garantie pour la rénovation énergétique est porté par la SGFGAS (Société de gestion des financements et de la garantie de l'accès social à la propriété) et financé par EDF via un programme de Certificats d'économies d'énergie (CEE) pour un montant de 57 millions d'euros sur trois ans.



Entre 2007 et 2017, l'UES-AP a mobilisé le réseau des SACICAP pour développer des activités et un savoir-faire de prêts sociaux à destination des ménages les plus fragiles.



Une nouvelle convention entre l'État et PROCIVIS UES-AP a été négociée début 2018 et permettra notamment un renforcement des montants consacrés par les SACICAP aux activités de missions sociales : le développement des prêts sociaux sans intérêts pour les ménages modestes et le développement de nouveaux outils de financement pour les copropriétés fragiles et en difficulté.

PROCIVIS UES-AP (Union d'économie sociale pour l'accès à la propriété) représente les intérêts communs des SACICAP (Sociétés anonymes d'intérêt collectif pour l'accès à la propriété), notamment auprès des pouvoirs publics. Elle est membre de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH).

CONCRÈTEMENT ?

En maisons individuelles comme en copropriétés, les ménages modestes auront ainsi accès aux éco-prêts Habiter Mieux, pour financer le reste à charge de leurs travaux, à taux zéro grâce aux réseaux bancaires. Les ménages très modestes disposeront de préfinancement et de financement du reste à charge grâce à PROCIVIS UES-AP.

PROGRAMME HABITER MIEUX 2018 : L'ANAH ACCÉLÈRE !

UNE OFFRE DÉCLINÉE : HABITER MIEUX SÉRÉNITÉ, HABITER MIEUX AGILITÉ ET HABITER MIEUX COPROPRIÉTÉ



Avant 2018, certains ménages restaient éloignés des aides du programme Habiter Mieux, soit parce que le projet de travaux était financièrement ou techniquement en dehors de leur portée, soit en raison d'une urgence sociale nécessitant une intervention très rapide.



Le programme Habiter Mieux est désormais décliné en trois aides pour répondre à toutes les attentes : Habiter Mieux sérénité, agilité et copropriété.

CONCRÈTEMENT ?

- Amélioration du confort thermique pour les propriétaires occupants, bailleurs ou copropriétaires, en maisons individuelles et en ensembles collectifs
- Financement d'un programme de travaux complet ou d'un seul type de travaux, pour commencer.

UN SERVICE EN LIGNE POUR FAIRE SA DEMANDE D'AIDES : MONPROJET.ANAH.GOUV.FR



Toutes les demandes de subventions se faisaient sous forme d'un dossier papier.



Depuis octobre 2017, un service en ligne est accessible pour les propriétaires occupants dans les régions Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Hauts de France, Normandie, Pays de Loire et Occitanie. Début 2019, il couvrira l'ensemble du territoire métropolitain, et les syndicats de copropriétaires auront également accès à ce service notamment pour faire la demande de l'aide Habiter Mieux copropriété.

CONCRÈTEMENT ?

Un parcours de demande d'aides connecté, simplifié et fluidifié. Début 2019, 100 % des dossiers seront dématérialisés sur tout le territoire.

UN RÉSEAU ÉLARGI DE PROFESSIONNELS MOBILISÉS



Depuis le lancement du programme en 2010 : des conventions de partenariats signées avec l'Anah, des contrats locaux d'engagement avec les collectivités et les énergéticiens...



Création du Moment Pro
6 avril 2018 : première édition du Moment Pro Habiter Mieux qui a réuni tous les partenaires de l'Anah et permis aux acteurs de ce réseau d'échanger sur leurs innovations respectives.

CONCRÈTEMENT ?

Une mobilisation accrue de tous les partenaires pour aller à la rencontre des ménages fragiles, afin de susciter l'envie de se lancer dans une démarche de travaux en bénéficiant de toutes les aides désormais disponibles.

LA TEAM PRO



**DÉJÀ DES RÉALISATIONS,
DES INITIATIVES,
DES INNOVATIONS...
DANS LES TERRITOIRES**

.....



AXE 1

IDENTIFIER ET INFORMER LES MÉNAGES

1 →

SOLIHA ET SONERGIA ANIMENT ÉCORCE, un levier d'économies d'énergies durables (Vienne)

.....

Dans la Vienne, Soliha et Sonergia déploient depuis avril le programme Écorce. Le principe ? Permettre à des ménages modestes de réaliser des économies d'énergies durables. L'enjeu est d'envergure puisque, selon l'Insee, 3,8 millions de foyers consacrent plus de 10 % de leurs revenus aux dépenses énergétiques.

Gratuit, le dispositif national Écorce prévoit des ateliers collectifs et des visites à domicile pour sensibiliser les locataires et les propriétaires occupants aux éco-gestes susceptibles de diminuer leur consommation d'énergie. En prime, ils reçoivent un kit d'équipements économes et faciles à installer (ampoules Led, économiseurs d'eau, multiprises, joints d'isolation, etc.). Autre action inscrite au programme : des professionnels du bâtiment préconisent les travaux nécessaires à un logement moins énergivore, tout en orientant les ménages vers les aides aux financements adaptés (Habiter Mieux, par exemple). Enfin, un suivi des consommations sur un an permet d'évaluer les progrès réalisés.

« Écorce est un programme complémentaire à Habiter Mieux. Il permet d'identifier des ménages modestes éligibles et de les orienter vers cette aide aux travaux de rénovation énergétique de l'Anah », souligne Chrystelle Loridon, directrice de Soliha Agence Immobilière Sociale Vienne. Soliha est par ailleurs signataire de la charte d'engagement Team Pro Habiter Mieux. « **J'espère que cette charte va initier un mouvement collectif d'acteurs engagés dans la lutte contre la précarité énergétique, afin d'aller au devant des ménages modestes et éligibles aux aides financières de l'Anah** », conclut Chrystelle Loridon.

.....

Pour en savoir plus : www.programme-ecorce.org/



AXE 2

PRESCRIRE LES TRAVAUX ET LES AIDES PUBLIQUES

2 → CAPEB : une initiative récompensée d'un artisan qui guide les ménages vers Habiter Mieux (Haute-Loire)

.....

Avec la 5^{ème} édition du concours « Lumières de l'innovation 2018 », la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) met à l'honneur les initiatives inspirantes des artisans du bâtiment. À Brest le 24 avril dernier, Louis Masson, plombier-chauffagiste installé à Saint-Pierre-Eynac (43), a reçu le 1^{er} prix de la catégorie « Démarches ». Son idée ? Un service d'assistance « clé en main » des particuliers dans leur projet de rénovation énergétique. De l'évaluation thermique à la réalisation des travaux, en passant par les demandes de subventions auprès de l'Anah. Résultat, le temps d'instruction du dossier est divisé par deux, avec un nombre d'interlocuteurs réduit. « Sa démarche vise à accélérer la procédure d'obtention des aides, souvent fastidieuse mais essentielle pour déclencher les travaux », estime Sabine Basili, vice-présidente de la Capeb.

Le prix attribué à Louis Masson confirme que les artisans sont en première ligne de la lutte contre la précarité énergétique, en particulier les 13 000 éco-artisans du réseau RGE (Reconnu garant de l'environnement) en France. Sabine Basili : « Ils sont chaque jour au contact des ménages éligibles et les orientent vers le programme Habiter Mieux ». Rien d'étonnant, donc, que la Capeb rejoigne la Team Pro Habiter Mieux. « **Au-delà des partenariats qui nous lient déjà à l'Anah, cette charte d'engagement renforce la mobilisation des artisans. De notre côté, nous attendons de l'Anah qu'elle soutienne et relaie les démarches initiées par les artisans en faveur du programme Habiter Mieux** », conclut la vice-présidente de la Capeb.

.....

3 → RÉSEAU ÉCO HABITAT : la confiance au service de la rénovation énergétique

.....

En 2014, Franck Billeau fait un constat étonnant. Alors responsable régional du Secours Catholique pour la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais et la Champagne-Ardenne, il réalise que 25 % des aides financières versées par l'association servent à régler des factures d'énergie impayées. « Il fallait agir en amont. Les dispositifs d'amélioration de l'habitat existent, mais les gens très pauvres sont souvent mal informés et n'envisagent même pas ce genre de travaux », explique-t-il, « notre objectif : créer des liens de confiance entre les particuliers et les acteurs de la rénovation énergétique ». De cette idée est né le réseau Éco Habitat. Avec le soutien des opérateurs locaux, les bénévoles de l'association sillonnent les Hauts-de-France à la rencontre des ménages précaires qu'ils sensibilisent et qu'ils accompagnent dans l'élaboration de leur dossier. Présents à toutes les étapes, ils incitent également les entreprises du bâtiment qui utilisent des éco-matériaux à intervenir auprès de ce public. « Nos bénévoles agissent de façon désintéressée, ce qui renforce leur légitimité. Ils font la traduction entre des gens qui ne parlent pas la même langue », résume Franck Billeau. Le fondateur et directeur de réseau Éco-Habitat, signataire de la charte Team Pro Habiter Mieux, attend beaucoup du partenariat : « **L'Anah est la pierre d'angle de la lutte contre la précarité énergétique. C'est aussi un vaste réseau d'acteurs avec qui collaborer et étendre notre action sur tout le territoire** ».

.....



LA POSTE ET L'ANAH multiplie les partenariats

.....

La Poste rejoint la Team Pro Habiter Mieux. Une étape supplémentaire dans les liens qui unissent le groupe postal et l'Anah. En 2017, déjà, l'Agence et le Conseil départemental de Maine-et-Loire ont confié aux facteurs de Vihiers, à une trentaine de kilomètres d'Angers, une mission de prospection des particuliers éligibles au dispositif Habiter Mieux. Résultats, plus de 120 dossiers ont été instruits en seulement trois mois. *« Les facteurs ont une image positive, ils bénéficient d'un important capital confiance auprès des habitants. Autre atout, La Poste dispose d'outils statistiques lui permettant de cibler les bâtiments anciens, souvent les plus mal isolés »*, détaille Alexandra Malherbe, directrice de l'unité d'affaires rénovation énergétique à La Poste.

La signature de la charte d'engagement Team Pro Habiter Mieux préfigure également d'un nouveau partenariat national entre l'Anah et La Poste, prévu avant la fin de l'année. La convention portera une nouvelle offre d'information et d'accompagnement. *« Les facteurs seront chargés de convaincre les propriétaires occupants de s'engager dans un projet de travaux. Ils seront informés sur l'ensemble des aides du programme Habiter Mieux. Pour Habiter Mieux agilité, ils pourront être accompagnés : diagnostic thermique, choix des travaux à financer en priorité, aide dans les démarches administratives, mise en relation avec les artisans RGE, etc. »*, annonce Alexandra Malherbe. En France, 73 000 facteurs arpentent le territoire chaque jour. Autant d'acteurs capables de porter la bonne parole Habiter Mieux.

.....



AXE 3

CONCEVOIR ET PROPOSER LES OUTILS DE FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRES AUX AIDES

5 → **PROCIVIS : des avances de subventions pour déclencher les travaux de rénovation énergétique**

.....

Depuis plus de 10 ans, le réseau Procivis intervient en complément des aides de l'Anah et des collectivités locales. « *Les subventions seules ne peuvent débloquer certaines situations : un ménage modeste est absolument incapable d'avancer les sommes pour commencer les travaux et encore moins d'assurer le reste à charge, en moyenne 40 % du montant total* », explique Julien Pontier, directeur délégué aux Relations institutionnelles et aux missions sociales chez Procivis. Par conséquent, des prêts sans intérêts, dont les remboursements n'excèdent généralement pas 50 euros par mois, ont été pensés pour déclencher des travaux de rénovation qui n'auraient peut-être jamais été réalisés, faute de ressources suffisantes.

« *Notre source de financement provient des dividendes des filiales immobilières de nos sociétés coopératives* » détaille Julien Pontier. « *Concrètement, plus on construit, plus on est capable de faire des missions sociales et donc de proposer ces prêts* », dont plus de 25 000 ménages ont d'ores et déjà bénéficié depuis 10 ans. « *Si nous n'intervenions pas, notamment sur le préfinancement des aides, c'est l'artisan qui devrait avancer les sommes. Au-delà de l'outil que représentent les missions sociales pour lutter contre la précarité énergétique, notre action a aussi des répercussions très positives sur le développement économique d'un territoire* », avance-t-il. Pour lui, être signataire de la charte Team Pro Habiter Mieux, c'est reconnaître « **un écosystème où il est utile que tous les partenaires se connaissent et sachent ce qu'il est possible de faire pour être efficace** ».

.....

6 → **LA FONCIÈRE CHÊNELET limite les factures énergétiques à 50 € (Pas-de-Calais)**

.....

Début 2017, la Foncière Chênelet a signé avec l'Anah son premier contrat à impact social (CIS). Le programme lauréat consiste à réhabiliter, en trois ans, une soixantaine de logements anciens vacants et dégradés, principalement en milieu rural (maisons de maître, anciennes écoles, etc.). Une fois rénové, ce parc locatif à bas loyer, écologique, adapté au handicap sera ouvert aux publics précaires. « *La principale innovation est la maîtrise des charges énergétiques mensuelles estimées à 50 € par logement grâce à la performance énergétique des bâtis* », complète François Marty, fondateur de la Foncière Chênelet, installée près de Boulogne-sur-Mer. Pour atteindre son ambition, le bailleur social solidaire s'appuie sur les éco-matériaux (bois massif, brique de terre crue et isolation en paille), le choix de l'énergie (poêles à granulés et eau chaude sanitaire solaire), la ventilation (double flux collective), la récupération de l'eau de pluie, la toiture végétalisée.

En France, treize projets portés par des Contrats à impact social (CIS) sont sur les rails. Ce dispositif permet de financer un programme social innovant par des investisseurs privés (épargnants, entreprises ou fondations). Ces derniers seront remboursés par l'État si le projet répond aux objectifs fixés en amont. « **Notre projet réunit des acteurs associatifs et privés, des collectivités, des professionnels du bâtiment. Ce travail d'équipe caractérise aussi la charte Team Pro Habiter Mieux à laquelle nous adhérons** », conclut François Marty.

.....



AXE 4

ENCOURAGER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN COPROPRIÉTÉ



PROCIVIS : Les copropriétés ont désormais droit elles aussi à des prêts sans intérêts

.....

Grâce à une nouvelle convention signée très prochainement avec l'État, les copropriétés pourront bénéficier de prêts collectifs sans intérêt accordés par le réseau Procivis, pour engager la rénovation énergétique de leurs parties communes. « *Il s'agit la plupart du temps de faire des travaux d'isolation, qui consistent à appliquer une « seconde peau » sur la façade* », explique Julien Pontier, directeur délégué aux Relations institutionnelles et aux missions sociales. Cette aide, complémentaire aux subventions, doit servir de levier pour entamer des rénovations : « **le processus de décision en copropriété est très complexe. L'offre de prêt fait partie des outils qui permettent de convaincre d'engager collectivement des travaux** », ajoute-t-il.

L'objectif est d'empêcher des copropriétés jugées fragiles (entre 8 % et 25 % d'impayés) de devenir des copropriétés en difficulté. Il s'agit aussi de combler une inégalité : « *les bailleurs sociaux sont très performants sur la rénovation énergétique et on se rend compte que les grosses difficultés sont dans les copropriétés privées* » estime Julien Pontier. Procivis s'engage essentiellement sur le préfinancement des aides et dans une moindre mesure dans le financement du reste à charge des ménages. La signature de la charte Team Pro Habiter Mieux coïncide avec cette nouvelle compétence qui s'inscrit dans la volonté de l'Anah d'éradiquer les passoires énergétiques.

.....



HABITER MIEUX DANS LES TERRITOIRES : TÉMOIGNAGES D'ÉLUS



Valérie Létard

**sénatrice du Nord, vice-présidente du Sénat,
conseillère régionale des Hauts-de-France**



À la croisée des enjeux sociaux et environnementaux, au service du tissu urbain comme du tissu rural, le programme Habiter Mieux est une politique publique indispensable qu'il nous faut continuer de soutenir et de développer.



Frédéric Bierry

président du Conseil départemental du Bas-Rhin (67)



Bien plus qu'un simple programme de travaux, Habiter Mieux depuis 2010 c'est aussi 2762 ménages bas-rhinois qui ne comptent plus les jours jusqu'au retour du printemps et qui jouissent d'un vrai confort suite à un gain énergétique de 45%. Ce sont des familles qui ne guettent plus avec angoisse les températures du lendemain, ce sont 2 346 propriétaires occupants qui ne finissent plus le mois la chaudière éteinte. C'est une dignité retrouvée et un geste fort pour l'environnement pour lesquels le Département du Bas-Rhin s'engage chaque année aux côtés de l'Anah en contribuant aux coûts des travaux et à l'accompagnement des propriétaires, et c'est enfin 89 millions d'euros de travaux générés. Habiter Mieux, c'est une politique partenariale à tous les échelons et une politique globale qui répond aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux.



HABITER MIEUX : TOUT UN PROGRAMME

Le programme Habiter Mieux a été mis en place par l'Anah pour proposer une aide financière et un accompagnement technique - et social si besoin - aux propriétaires occupants modestes ayant décidé de faire réaliser des travaux de rénovation énergétique. En sept ans, le programme s'est étoffé de nouvelles aides destinées aux propriétaires bailleurs et aux syndicats de copropriétaires.

Ce programme peut être combiné avec d'autres offres publiques ou privées, avec des outils de financements complémentaires.

L'AIDE	MODALITÉS	MONTANT DE L'AIDE
 <p>Habiter Mieux sérénité pour les propriétaires occupants*</p>	<p>Accompagnement par un opérateur-conseil (assistance à maîtrise d'ouvrage) obligatoire</p> <p>Travaux de rénovation énergétique, permettant un gain d'au moins 25 %</p>	<p>Jusqu'à 7 000 € ou 10 000 € maximum*</p> <p>+ la prime Habiter Mieux pouvant aller jusqu'à 1 600 ou 2 000 € maximum</p> <p>+ un forfait de 560 € pour l'accompagnement par un opérateur-conseil</p>
 <p>NOUVEAU Habiter Mieux agilité pour les propriétaires occupants* maisons individuelles uniquement</p>	<p>Pour faire un seul type de travaux parmi les trois proposés : changement mode de chauffage, isolation des combles aménagés ou aménageables, ou isolation des murs</p>	<p>Une aide pouvant aller jusqu'à 7 000 € ou 10 000 € maximum</p> <p>+ forfait de 150 € pour l'accompagnement par un opérateur-conseil (non obligatoire)</p>
<p>Habiter Mieux pour les propriétaires bailleurs</p>	<p>Accompagnement par un opérateur-conseil (assistance à maîtrise d'ouvrage) obligatoire. Travaux de rénovation énergétique, permettant un gain d'au moins 35 %</p> <p>Conventionnement de loyer obligatoire</p>	<p>Jusqu'à 15 000 € par logement</p> <p>+ 1 500 € de prime Habiter Mieux</p> <p>Une déduction fiscale sur les revenus fonciers</p>
 <p>Habiter Mieux copropriété</p> <p>Destinée aux copropriétés considérées comme fragiles : un taux d'impayés allant de 8 à 35 % ou se situant dans un quartier ANRU</p> <p>tous les copropriétaires occupants ou bailleurs bénéficient de l'aide en fonction de leur quote-part, sans conditions de ressources des occupants du logement</p>	<p>Accompagnement par un opérateur-conseil (assistance à maîtrise d'ouvrage) obligatoire</p> <p>Travaux de rénovation énergétique, permettant un gain d'au moins 35 %</p>	<p>Jusqu'à 180 € par logement</p> <p>Jusqu'à 5 250 € par logement</p>

*sous conditions de ressources